

**Les transitions familiales des jeunes.
Comparaison des comportements des jeunes
en France et en Grèce.**

Dr Laura MARATOU-ALIPRANTI,
Evelyne TSANIRAS,

EKKE
Centre National de Recherches Sociales

**CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES SOCIALES
ΙΝΣΤΙΤΟΥΤΟ ΑΣΤΙΚΗΣ ΚΑΙ ΑΓΡΟΤΙΚΗΣ ΚΟΙΝΩΝΙΟΛΟΓΙΑΣ
INSTITUT DE SOCIOLOGIE URBAINE ET RURALE**

**Les transitions familiales des jeunes.
Comparaison des comportements des jeunes
en France et en Grèce.**

Dr Laura MARATOU-ALIPRANTI,
Evelyne TSANIRAS,

**EKKE
Centre National de Recherches Sociales**

**EKKE Κείμενα Εργασίας 2005
EKKE Working Paper 2005**

Athènes, 2005

© Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών
Centre national de Recherches Sociales.
ISSN 1108 – 1732

Editeur: Direction d'Information Scientifique et Publications d'EKKE

Απαγορεύεται η ανατύπωση, η μετάφραση, η αντιγραφή, μερική ή ολική, η παρουσίαση και η προβολή του παρόντος από οποιοδήποτε οπτικοακουστικό μέσον χωρίς, την έγγραφη άδεια του εκδότη και του συγγραφέα.

Toute reproduction , traduction; partielle ou totale, ou présentation du présent Working Paper est interdite sans autorisation écrite de l'éditeur ou des auteurs.

Les transitions familiales des jeunes.

Comparaison des comportements des jeunes en France et en Grèce¹

Introduction

Les changements économiques observés dans la deuxième partie de notre siècle dans les sociétés développées, lesquelles sont caractérisées par la dominance de la société de consommation et les changements structurels intervenus dans le marché du travail, ont eu pour conséquence des mutations importantes et des remises en question de la structure, des fonctionnements, de la forme de la famille, des rôles sociaux de ses membres comme de la démarche de transition et de passage des jeunes de la jeunesse à l'entrée dans l'âge adulte.

Si l'on définit l'indépendance comme la possibilité pour un jeune d'accéder à trois attributs: 1) un emploi stable, 2) un logement à sa charge, 3) le début d'une vie commune en couple, on constate que dans les pays européens, l'entrée dans la vie adulte des jeunes se fait actuellement à un âge toujours plus tardif. Les jeunes restent plus longtemps chez leurs parents. D'autre part, les seuils d'entrée dans la vie adulte et les transitions familiales ne sont pas seulement plus tardifs: ils sont aussi moins synchrones et moins définitifs qu'ils ne l'étaient autrefois².

Par ailleurs, le moment choisi par les jeunes pour quitter le foyer familial et vivre avec un compagnon ou encore se marier est le résultat d'une double démarche marquée par leurs ambitions personnelles et par leurs inquiétudes³.

¹ Etude réalisée dans le cadre des actions intégrées franco-helléniques 2001-2003 (Programmes PLATON) EKKE et INED (Institut National d'Etudes Démographiques) en collaboration avec Catherine Villeneuve-Gokalp.

² Voir Galland, O., 2000, "L'allongement de la jeunesse", *Revue de l'OFCE*, p.187-192. Galland, O., et Meron, M., 1996, "Les frontières de la jeunesse", *Famille, Données Sociales*, p. 324-327. Cordon, J-A., 1997, "Youth Residential Independence and Autonomy. A comparative study", *Journal of Family Issues*, vol. 8, n° 6, Sage Publications, p. 576-607. Cordon, J-A., 1999, "Youth as a transition to full autonomy", European Commission, *Family Observer*, No 3, p 4-11.

³ Galland, O., 2002, *Les jeunes*, Paris, La Découverte.

L'allongement des études, l'acquisition tardive d'une indépendance financière et les difficultés rencontrées dans la recherche d'un premier emploi représentent une partie de leurs inquiétudes, lesquelles peuvent être à l'origine de l'allongement du temps nécessaire à l'acquisition de l'indépendance. Indubitablement, le lien entre l'allongement des études et la progression du chômage juvénile, et l'augmentation de la proportion des jeunes qui vivent chez leurs parents est évident⁴.

Entre l'école et l'emploi stable s'ouvre une période intermédiaire, longue, pendant laquelle les moins favorisés perdent leurs repères identitaires: ni étudiants, ni travailleurs, leur situation ne correspond à aucune référence traditionnelle. De même, souvent l'accès à l'indépendance résidentielle n'est pas accompagné par la fondation d'une famille, laquelle est retardée.

Cette période intermédiaire paraît tout à fait caractéristique et elle est liée à la redéfinition actuelle de la jeunesse et à l'âge d'accès au statut adulte. Cependant, ces nouveaux modes de comportements ne doivent pas être interprétés uniquement comme le résultat d'une seule contrainte liée aux retards des étapes scolaires et professionnelles mais il faut les situer dans le cadre plus large des changements progressifs du modèle d'accès au statut adulte et des modèles familiaux de la société contemporaine.

Les paramètres économiques comme la politique sociale appliquée par l'Etat semblent jouer un rôle important dans ces nouvelles situations observées. Par ailleurs, les modèles culturels et institutionnels qui influencent les modes d'entrée dans la vie adulte se différencient selon qu'il s'agit des pays Méditerranéens (notamment la Grèce) et des pays de l'Europe du Nord ou de l'Europe Occidentale, comme la France⁵.

La revue bibliographique (voir Annexe Bibliographique) réalisée dans le cadre de cette étude a permis de relever quelques particularités et de mettre en évidence les différences qui apparaissent dans les pratiques et dans les comportements des jeunes dans les deux pays. Nous présenterons par la suite quelques données provenant de cette

⁴ Corijn, M., Klijzing, E., 2000, *Transitions to adulthood in Europe*. Dordrecht/ Boston/ London, Kluwer Academic Press ; Chauffaut D., 2001, *L'évolution des relations entre générations dans un contexte de mutation du cycle de vie*, No 163. Paris, Credoc, Commission Européenne, 1997, *Les jeunes de l'Union européenne ou les âges de la transition*, Luxembourg: Eurostat.

⁵ Cordon, J-A., 1997, "Youth Independence and Autonomy. A comparative study", *Journal of Family Issues*, vol 8, No 6, Sage Publications, p. 576-607. Corijn, M., 1999, "Transitions to Adulthood in Europe" in *Population and family*, Volume 10, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht/ Boston/ London.

première approche en indiquant les différences de comportements des jeunes Français et Grecs.

Tout d'abord, nous devons souligner que contrairement à ce qui se passe en France, en Grèce aucune étude de terrain n'a été réalisée sur cette question. Ainsi, bien que pour la France de nombreuses études aient été menées et offrent des données plus récentes et plus ciblées que celles d'Eurostat; nous n'avons utilisé que cette source pour garder sa valeur à la comparaison entre les deux pays, faute de données supplémentaires sur la Grèce. Nous utiliserons donc des données secondaires provenant surtout d'études européennes afin de disposer de quelques données concernant l'acquisition d'indépendance des jeunes dans les deux pays⁶.

La question demeure de définir à quel âge les jeunes quittent le foyer familial. Le départ de chez les parents ou la formation d'un couple sont maintenant plus tardifs qu'autrefois. Mais si la tendance à l'allongement de la jeunesse est commune dans la plupart des pays d'Europe, ce phénomène est lié non seulement aux transformations de la situation des jeunes (progression de la scolarisation, difficultés d'insertion professionnelle) et aux difficultés qu'ils affrontent, mais, d'autres facteurs, semble-t-il, interviennent et différencient les comportements des jeunes.

Cependant, les modèles culturels et institutionnels d'accès à l'âge adulte restent très diversifiés et il existe des différences importantes entre les pays Méditerranéens (notamment la Grèce) et les pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe comme la France.

Cette étude comporte trois parties. La première porte sur l'acquisition de l'indépendance des jeunes avec une présentation des données comparatives sur l'instruction et l'emploi (travail, chômage) qui, comme le soulignent la plupart des études, influencent décisivement le départ des jeunes et la création d'une nouvelle famille. Dans la deuxième partie, nous présenterons des données relatives aux dimensions économiques de la question, en Grèce et en France, lesquelles semblent avoir un impact immédiat sur les modes de vie des jeunes. Enfin la troisième partie comprend une analyse des trajectoires familiales des jeunes français et grecs qui fait apparaître les différences entre les deux pays.

⁶ Commission Européenne, 1997, *Les jeunes de L'Union Européenne ou les âges de la transition*, Luxembourg, Eurostat.

A. L'acquisition de l'indépendance

Le départ de chez les parents et/ou la formation d'un couple sont maintenant plus tardifs qu'autrefois dans la plupart des pays européens. Aujourd'hui globalement dans l'Europe des quinze, la quasi-totalité (90%) des 15-19 ans habitent chez leurs parents. Entre 20 et 24 ans, environ six jeunes européens sur dix vivaient chez leurs parents en 1995. Par ailleurs, en ce qui concerne les jeunes de 25-29 ans, environ un sur six n'a pas acquis son indépendance et vit encore chez ses parents (Tableau 1).

En examinant les différences entre les deux pays, on peut constater qu'en France, en ce qui concerne les 20-24 ans, cette proportion est majoritaire mais modérée: 52% alors qu'en Grèce, elle devient prépondérante: 72%⁷. D'autre part le pourcentage de jeunes grecs de 25-29 ans est le double de celui des jeunes français du même âge. L'étude diachronique des données présentées dans le Tableau 1, offre une image claire des évolutions actuelles. Ainsi, entre 1987 et 1995 pouvons-nous constater dans les deux pays une augmentation du pourcentage de jeunes hommes et femmes âgés de 20-24 et 25-29 qui continuent à vivre chez leurs parents.

Tableau 1. Pourcentage de jeunes habitant chez leurs parents, 1987 – 1995.

20-24 ans	EU	EL	F	I	P	E	B	D	IRL	L	NL	A	FIN	UK
1987	63	63	47	81	75	84	63	57	64	64	55	-	-	45
1995	63	72	52	87	82	89	68	55	64	69	47	65	29	47
25-29 ans	EU	EL	F	I	P	E	B	D	IRL	L	NL	A	FIN	UK
1987	27	39	14	39	39	49	19	20	28	26	15	-	-	15
1995	32	49	17	56	49	59	24	21	34	34	12	30	9	17

Source: Eurostat - Enquêtes "Forces de travail"

Lire : Grèce = EL., France = F

⁷Chambaz, C., 2001, "Les jeunes adultes en Europe: Indépendance résidentielle, activité, ressources" in Dossier Jeunes adultes, *Recherches et prévisions*. N° 65, Septembre 2001, Publication de la CNAF, p. 53-71 ; Maratou-Alipranti, L., 1999, "Relations intergénérationnelles à l'époque contemporaine: Considérations, tendances, pratiques. Revue comparative" in *Revue des Recherches en Sciences Sociales*, No 98-99, p. 49-76 ; Roussel, L., 1996, "La solidarité intergénérationnelle- Essai de perspectives" in *Ménages, familles, parentèles, solidarités dans les populations méditerranéennes*, Paris, PUF-AIDELF, p. 589-601.

Entre 1987 et 1995 le pourcentage de jeunes habitant chez leurs parents a augmenté d'environ 2% dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne (tableau 1). Cependant, il augmente d'environ 10% pour les jeunes Grecs de 20 à 29 ans et de 4% pour les jeunes Français. Ces derniers se rapprochent des pourcentages moyens européens alors que le comportement des jeunes Grecs de 25-29 ans ressemble plus à celui de l'ensemble des jeunes méditerranéens. Il s'agit donc d'une inversion de tendance dans le sens où entre 1960 et 1980, un plus grand nombre de jeunes européens quittaient le toit familial à un plus jeune âge.

Tableau 1 A. La structure des ménages européens – 1996 (en %).

	UE-14	EL	F
Ménages hébergeant des jeunes adultes (18-29 ans)	23	34	20
Ménages avec enfants	24	23	24
Ménages sans enfants	53	43	56
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 3 (1996) – Exploitation DREES

Les données du tableau 1A révèlent des tendances du même ordre en ce qui concerne le pourcentage de ménages hébergeant des jeunes adultes, de 18-29 ans. En Grèce, le pourcentage est plus élevé (34%) qu'en France (20%). Le fait que généralement les jeunes tardent plus à quitter le toit familial est lié, comme nous l'avons déjà relevé aux évolutions économiques et sociales de chaque pays. Ces données déterminent et différencient les pratiques des jeunes, lesquelles dépendent dans une certaine mesure des facteurs sociaux et économiques mais ont un rapport étroit avec les dimensions économiques et la politique sociale appliquée par l'Etat comme nous le verrons par la suite.

D'autre part la tendance à retarder le départ est plus forte pour les jeunes de 20-24 ans et surtout pour ceux qui demeurent plus longtemps impliqués dans le système éducatif et les plus diplômés. Nous devons souligner ici l'augmentation importante du nombre d'étudiants dans les deux pays. Alors qu'en 1987 la proportion des jeunes qui suivaient un enseignement était égale dans les deux pays (51%), en 1995 elle est légèrement plus élevée en France atteignant les 67% alors qu'en Grèce elle atteint les 56%.

En moyenne les filles des deux pays, font autant d'études que les garçons qu'il s'agisse des études secondaires ou de l'enseignement supérieur. En enseignement, les filles ont rattrapé les garçons et en 1995 sont égales en formation ; elles sont par contre plus nombreuses dans la catégorie "inactives ne suivant pas d'enseignement" (Tableau 2).

Tableau 2. Activité, inactivité, enseignement des garçons et des filles de 15 à 24 ans: 1987-1995 (en %).

	Eur. 15	EL	F
HOMMES			
<u>Actifs*</u>			
1987	47	42	46
1995	38	39	31
<u>Inactifs ne suivant pas d'enseignement</u>			
1987	3	3	2
1995	4	4	2
<u>Suivant un enseignement</u>			
1987	50	55	52
1995	58	57	67
FEMMES			
<u>Actives*</u>			
1987	41	30	41
1995	33	30	28
<u>Inactifs ne suivant pas d'enseignement</u>			
1987	11	22	8
1995	9	14	5
<u>Suivant un enseignement</u>			
1987	48	48	51
1995	58	56	67

Actifs = 15-24 ans ayant un emploi (toute personne qui durant la semaine de référence a eu un travail rémunéré, ne serait-ce qu'une heure) + chômeurs*
Source: Eurostat - Enquêtes "Forces de travail"

En France, l'indépendance résidentielle et l'entrée dans la vie active sont plus précoces qu'en Grèce et seuls les étudiants et les chômeurs restent relativement tard. En Grèce, le départ est plus tardif pour tous.

Qu'en est-il de l'insertion professionnelle des jeunes?

Retardée et progressive, l'insertion des jeunes dans un emploi stable est devenue plus difficile comme en témoignent les taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans dans tous les pays de l'Union Européenne, lesquels, selon le tableau 3, sont passés de 16,2% en moyenne en 1991 à 21,5% en 1995 pour finalement diminuer légèrement en 2001 : 14,0%. En France les taux respectifs sont 21,5% en 1991, 27,5% en 1995 et 18,9 % en 2002 alors qu'en Grèce ils atteignent respectivement 22,9%, 28,5% et 25,7% (Tableau 3).

Tableau 3. Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne, 1987-2001.

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2001	2002
UE-15	-	-	-	16,2	18,1	21,3	22,0	21,5	22,0	21,2	19,5	17,9	14,0	14,6
F	21,9	20,0	19,3	21,5	23,3	27,3	29,0	27,5	29,2	29,1	26,5	24,2	18,0	18,9
EL	23,5	22,5	21,5	22,9	25,1	26,8	27,7	28,5	31,0	31,0	30,1	31,6	28,2	25,7
I	29,9	29,3	27,4	26,0	27,1	30,4	32,3	33,3	33,5	33,0	33,8	32,7	28,1	27,1
P	12,4	11,1	10,0	8,8	10,1	12,9	15,1	16,6	16,8	15,4	10,6	9,0	8,8	10,4
E	39,9	34,2	32,2	31,1	34,6	43,4	45,0	42,5	41,9	39,1	35,4	29,5	20,7	21,5

Source: Eurostat. Year Book. 1998-1999* Commission Européenne, *La situation sociale dans l'Union Européenne*, 2003.

Signalons aussi qu'en Grèce, non seulement les jeunes chômeurs sont plus nombreux mais la proportion de jeunes actifs est également nettement plus faible que celle des autres pays européens.

En effet d'après les données du Tableau 4 qui se rapporte à la situation professionnelle des jeunes selon les "Enquêtes : Forces de Travail" quoique le taux d'activité des 15-24 ans augmente dans la période récente et le chômage soit en légère diminution dans les deux pays, le taux de chômage ne cesse d'être élevé et concerne tous les jeunes, hommes ou femmes.

Tableau 4. Situation professionnelle des jeunes (15-24 ans) 1987,1995, 2000, 2002 (%)

1987				2000 (100.0)			
Total 15-24 ans	UE-12	EL	F	Total 15-24 ans	UE-15	EL	F
<i>Ayant un emploi</i>	40.1	26.2	34.4	<i>Ayant un emploi</i>	39.9	26.9	28.3
<i>Au chômage</i>	11.1	8.6	10.5	<i>Au chômage</i>	7.6	11.3	7.4
<i>Inactifs</i>	48.8	65.2	55.1	<i>Inactifs</i>	52.4	61.9	64.4
Hommes 15-24 ans				Hommes 15-24 ans			
<i>Ayant un emploi</i>	44.1	33.2	38.1	<i>Ayant un emploi</i>	43.3	22.0	25.2
<i>Au chômage</i>	10.8	7.0	9.6	<i>Au chômage</i>	7.7	13.3	7.3
<i>Inactifs</i>	48.1	47.8	52.3	<i>Inactifs</i>	49.0	64.6	67.4
Femmes 15-24 ans				Femmes 14-24 ans			
<i>Ayant un emploi</i>	36.2	19.8	30.8	<i>Ayant un emploi</i>	36.5	22.0	25.9
<i>Au chômage</i>	11.3	10.1	11.5	<i>Au chômage</i>	7.6	11.2	6.8
<i>Inactives</i>	52.5	70.1	55.7	<i>Inactives</i>	55.9	66.8	67.3
1995*				2002 (100.0)			
Total 15-24 ans	UE-15	EL	F	Total 15-24 ans	UE-15	EL	F
<i>Ayant un emploi</i>	18.9	20.2	23.7	<i>Ayant un emploi</i>	40.5	27.0	29.9
<i>Au chômage</i>	12.1	9.6	8.7	<i>Au chômage</i>	6.9	9.3	7.0
<i>Inactifs</i>	27.2	37.2	24.0	<i>Inactifs</i>	52.6	63.7	63.7
Hommes 15-24 ans				Hommes 15-24 ans			
<i>Ayant un emploi</i>	24.6	26.8	28.5	<i>Ayant un emploi</i>	43.7	32.0	33.9
<i>Au chômage</i>	11.2	8.9	8.4	<i>Au chômage</i>	7.3	7.4	7.2
<i>Inactifs</i>	27.0	32.7	23.4	<i>Inactifs</i>	49.0	60.6	59.0
Femmes 14-24 ans				Femmes 14-24 ans			
<i>Ayant un emploi</i>	15.7	16.9	20.5	<i>Ayant un emploi</i>	37.2	22.0	25.9
<i>Au chômage</i>	13.3	10.6	9.2	<i>Au chômage</i>	6.5	11.2	6.8
<i>Inactives</i>	27.1	40.5	24.7	<i>Inactives</i>	56.3	66.8	67.3

Source : Eurostat, *Enquêtes "Forces de travail" (1987-2002)*

*Pourcentage sur l'ensemble de la population de chaque catégorie

En tout état de cause, le taux d'emploi des jeunes grecs est plus faible que celui des jeunes français, alors qu'au contraire le taux de chômeurs est plus important ce qui, probablement, doit être relié à la plus grande fréquence de jeunes grecs continuant à être hébergés par leurs parents (Tableau 4).

Au cours des dernières années, les difficultés d'insertion professionnelle retardent plus qu'avant l'accès des jeunes à une vie autonome. Le fait d'être au chômage ou d'occuper un emploi temporaire incite à retarder le départ du toit familial mais ce lien est encore plus déterminant ces dernières années.

Signalons aussi qu'en Grèce la proportion de jeunes actifs est nettement plus faible que celle des autres pays européens. Contrairement aux autres pays, la faiblesse du taux d'emploi ne peut être liée à la poursuite tardive des études: la proportion de jeunes grecs étudiants est en effet plus faible que celle de jeunes français (Tableau 5).

Tableau 5. La situation des jeunes à 15, 18 et 24 ans, 1995 (en %)

Age	Statut	EUR. 15	EL	F
15 ans	En formation et inactifs	94	92	99
	En formation et actifs	3	-	1
	Pas de formation et actifs	2	5	-
	Pas de formation et inactifs	1	3	-
	Total	100.0	100.0	100.0
18 ans	En formation et inactifs	59	68	84
	En formation et actifs	17	3	7
	Pas de formation et actifs	19	22	7
	Pas de formation et inactifs	5	7	2
	Total	100.0	100.0	100.0
24 ans	En formation et inactifs	14	13	13
	En formation et actifs	9	2	8
	Pas de formation et actifs	67	70	73
	Pas de formation et inactifs	10	15	6
	Total	100.0	100.0	100.0

Source: Eurostat - Enquêtes "Forces de travail"

Fait marquant, l'inactivité concerne presque autant les jeunes hommes que les jeunes femmes. Ainsi, les filles connaissent des situations assez comparables. Toutefois, les filles de moins de 25 ans sont plus nombreuses à être au chômage que les garçons.

Une des conséquences des données concernant l'instruction et le marché du travail est que de moins en moins de jeunes (19-29 ans) vivent seuls et sont financièrement indépendants, comme nous le verrons dans les chapitres suivants. La difficulté d'insertion professionnelle constatée dans les deux pays joue un rôle prépondérant dans le retard tant à quitter le foyer familial qu'à former une famille. Les différences notées en ce qui concerne le moment choisi par les jeunes grecs et français pour acquérir leur indépendance et vivre seuls s'expliquent d'une part par les modèles sociaux et culturels par rapport à la famille mais aussi autant par les données concernant l'éducation et les circonstances économiques qui déterminent et différencient les pratiques des jeunes.

B. Les revenus des jeunes et les prestations sociales

Comme nous avons pu le constater, les jeunes en France comme en Grèce demeurent plus longtemps dans le foyer familial et il s'agit, dans la période récente, surtout de jeunes étudiants ou chômeurs plutôt que de jeunes actifs ou mariés. Cependant, cette tendance semble aussi avoir une relation immédiate avec les dimensions économiques et la politique sociale pour les jeunes appliquée par l'Etat⁸.

Nous nous rapporterons aux données économiques et particulièrement aux sources de revenus des jeunes ainsi qu'à la place prise par les prestations sociales dans les revenus des jeunes des deux pays. Toutefois, calculer les revenus des jeunes n'est pas une chose facile, puisque une partie de leur argent provient des transferts entre ménages et est souvent composée de l'aide financière des parents, laquelle ne s'exprime pas toujours en argent mais aussi en nature. Cette aide cependant peut influencer de façon déterminante le niveau de vie des jeunes.

Si l'on étudie les revenus des jeunes on constate que dans l'ensemble des pays européens -selon les données du Panel européen des ménages (Eurostat1996)- ils sont en moyenne 35 % plus faibles que ceux de l'ensemble de la population. Pourtant cette différence est moins forte à mesure qu'ils avancent en âge et qu'ils entrent sur le marché du travail. Ainsi, de 70 % plus faibles pour les jeunes âgés de 18 à 21, cette différence se limite à 12 % pour les jeunes de 26 à 29 ans. Les revenus des jeunes selon les mêmes données proviennent surtout de leur travail (six sur dix jeunes) qui représentent 82 % de l'ensemble de leurs revenus. Cependant, il y a des différences importantes entre les pays puisqu'il atteint les 84 % au Danemark et 82 % en Grande-Bretagne mais seulement 38 % en Grèce, phénomène en rapport direct avec la situation du marché du travail et les particularités locales comme le souligne Chambaz. C., (2001) dans son étude⁹.

Les prestations sociales sont une deuxième source de revenus pour les jeunes et elle représente 2% de leur revenu personnel et 36% des revenus personnels des

⁸ Maratou-Alipranti, L., (ed.), 2002, *Famille et Etat Providence en Europe. Tendances et challenges au XX e siècle*, Athènes, Gutenberg, (Bibliothèque de Science Sociale et de Politique Sociale) ; Moussourou, L., 1994, "Family Policy in Greece: Traditional and Modern Patterns" in Dumon, D., (ed). *Changing Family Policies in the Member States of the European Union*. Brussels: Commission of the European Union, D.G.V, p. 88-105.

⁹ Chambaz, C., 2001, "Les jeunes adultes en Europe: Indépendance résidentielle, activité, ressources" in *Dossier. Jeunes adultes, Recherches et prévisions*. N° 65. Septembre. Publication de la CNAF. p 53-71.

nouveaux bénéficiaires. Il faut souligner qu'un sur trois jeunes n'est pas lui-même bénéficiaire. Les transferts les plus importants sont l'indemnité chômage, les allocations familiales et les allocations d'études et de logement. (Tableau 6). Les transferts sociaux se différencient dans les deux pays. Ainsi, en Grèce, les jeunes profitent beaucoup moins de transferts sociaux que l'on examine la catégorie des jeunes ou que l'on examine l'ensemble de la population. Environ 4% des jeunes reçoivent une allocation en Grèce, alors que le niveau des prestations qu'ils reçoivent est plus faible en moyenne que ceux de l'Union Européenne et de la France: au contraire, en France 51% des jeunes sont eux-mêmes bénéficiaires de prestations sociales et les sommes qu'ils reçoivent en prestations sont nettement plus importantes en comparaison avec ce qu'elles sont en Grèce comme nous le verrons par la suite.

Tableau 6. Structure des transferts sociaux par catégorie (en %) perçus par les 18-29 ans, en Grèce, en France et dans l'Union Européenne-14, 1996.

	EL	F	UE-14
-Indemnités chômage	9	29	27
-Prestations familiales	19	21	23
-Prestations invalidité maladie	19	7	8
-Prestations éducation	12	14	14
-Autres prestations	1	5	11
-Aide sociale	36	4	5
-Prestations logement	5	19	13

Source: Eurostat, Panel communautaire de ménages, Vague 3 (1996) – Exploitation DREES
 EL: Grèce. F: France. UE-14: Union Européenne

Tableau 6b. Structure des transferts sociaux par catégorie (en %) perçus par les 18-29 ans dans les pays de l'Union Européenne-14, 1996.

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	UE-14
Indemnités chômage	51	28	37	9	51	29	49	25	5	28	13	30	26	9	27
Prestations invalidité maladie	32	22		19	3	21	22	6	45	5	72	26	40	22	23
Prestations éducation	7	4	48	19	19	7	8	31	7	6	2	21	4	7	8
Autres prestations	3	27	-	12	1	14	15	27	20	48	8	14	14	11	14
Aide sociale	-	4	-	1	23	5	2	5	5	-	1	2	5	25	11
Prestations logement	7	11	10	36	2	4	2	4	-	11	1	1	3	-	5
	1	3	5	5	2	19	3	3	18	3	3	6	12	26	13

Source: Eurostat, Panel communautaire de ménages, Vague 3 (1996) – Exploitation DREES
 EL: Grèce. F: France. UE-14: Union Européenne

Les données du Tableau 6 mettent en évidence la répartition des indemnités que reçoivent les jeunes de 18-29 ans dans les deux pays, selon la catégorie de prestations. Les indemnités «chômage» représentent environ 9% de l'ensemble des prestations

reçues par les jeunes de 18-29 ans en Grèce et 29% en France, alors que la moyenne est en Europe de 27%. L'allocation «logement» représente tout juste 5% de l'ensemble des prestations en Grèce au contraire de la France où elle représente 19% (13% pour l'ensemble de l'Union Européenne). La catégorie la plus importante en Grèce est représentée par la catégorie des prestations générales et «d'aide sociale» (36% de l'ensemble). D'autre part, la catégorie des indemnités «invalidité –maladie» représente 19 % de l'ensemble en Grèce alors qu'elle n'atteint que 7% en France (Tableau 6).

Si l'on ajoute à cela les prestations sociales qui correspondent aux allocations, comme les allocations familiales et celle des indemnités chômage, aide sociale, allocations d'études et de logements; en Grèce elle ne représente que 46% de l'ensemble des revenus sociaux des jeunes, alors qu'en France elles atteignent 88% (Tableaux 6).

Nous devons souligner que dans l'ensemble des revenus des jeunes en France, les prestations sociales représentent 14% de l'ensemble de leurs revenus, alors que pour les jeunes grecs elles couvrent seulement 2% de leurs revenus¹⁰.

Si l'on considère d'un point de vue comparatif ce que représentent en pourcentage les indemnités dans les revenus personnels des jeunes, selon qu'ils vivent dans un logement indépendant, les jeunes bénéficiaires qui vivent seuls - c'est-à-dire qui disposent d'un logement indépendant – reçoivent plus de transferts sociaux, en moyenne 2,4 fois plus, par rapport aux jeunes hébergés. En Grèce, cependant, le nombre de jeunes qui reçoivent des indemnités est en général beaucoup plus faible -presque nul- dans toutes les catégories indépendamment de leur situation quant au logement. En France, par ailleurs, la proportion de jeunes bénéficiaires augmente de façon importante particulièrement dans la catégorie du secteur logement et des indemnités chômage où les prestations sont beaucoup plus importantes. D'autre part les jeunes qui vivent dans un logement indépendant perçoivent souvent une allocation logement (37 %) (Tableau 7).

¹⁰ Chambaz, C., 2001, Op.cit.

Tableau 7. Bénéficiaires des transferts sociaux selon l'indépendance résidentielle, 1996 (en %).

	EL	F	UE-14
<u>Prestations familiales</u>			
Jeunes indépendants	4	18	14
Jeunes hébergés	-	1	1
Ménages des jeunes hébergés	11	43	21
<u>Allocations logement</u>			
Jeunes indépendants	1	37	16
Jeunes hébergés	1	25	6
Ménages des jeunes hébergés	1	24	6
<u>Indemnités chômage</u>			
Jeunes indépendants	2	15	12
Jeunes hébergés	2	10	5
Ménages des jeunes hébergés	8	24	16
<u>Prestations éducation</u>			
Jeunes indépendants	-	5	5
Jeunes hébergés	1	11	5
Ménages des jeunes hébergés	1	19	8

Source: Eurostat, Panel communautaire de ménages, Vague 3 (1996) – Exploitation DREES

Evidemment, ces données sont insuffisantes pour une analyse en profondeur des systèmes des prestations en faveur des jeunes puisque tant en ce qui concerne l'âge qu'en ce qui concerne la situation familiale et professionnelle la proportion et la fréquence des bénéficiaires se différencie dans chaque catégorie, alors que le poids des prestations sociales dans l'ensemble des revenus des jeunes est différent pour chaque pays et il est très difficile de le comptabiliser avec précision.

Nous avons pu constater des différences importantes entre les deux pays, qui reflètent le système différent de providence et le système d'allocations en faveur de la famille en vigueur dans chacun d'entre eux et soulignent les caractéristiques particulières de l'Etat providence dans notre pays, comme dans les pays de l'Europe du Sud¹¹.

Comme il a été souligné, le fondement du problème repose dans le caractère partiel et ponctuel de la protection sociale, dans le faible rendement des services, dans le

¹¹ Hantrais, L., 1995 *Social Policy in the European Union*. London: Macmillan; Ferrera, M., 1996 "The "Southern Model" of Welfare in Social Europe", *Journal of European Social Policy*, 6. (1) p. 17-37; Rhodes, M., ed., 199, *Southern European Welfare States. Between Crisis and Reform* London: Frank Cass; Matsaganis, M., (ed.) , 1999 *Perspectives de l'Etat Providence dans les pays de l' Europe du Sud*. Athènes, Hellinika Grammata.

fort esprit de clientèle, dans l'esprit de favoritisme institutionnel et dans la distribution inégale des charges: un autre phénomène se fait jour par rapport à la présence importante de la famille et du large réseau de solidarité en ce qui concerne les questions de protection sociale qui agissent de façon complémentaire à ceux de l'Etat.

En Grèce, le développement restreint, en général, de l'Etat providence après la guerre, a contribué à renforcer la place de la famille quant aux soins en faveur de ses membres. Dans les pays de l'Europe du Sud, souvent le rôle de soutien de la famille vient se substituer, dans une certaine mesure, à l'Etat providence qui est inexistant et morcelé, et ce fait représente la caractéristique principale du "modèle méditerranéen"¹².

En France, au contraire, la politique pour la famille est particulièrement différenciée et prévoit une grande gamme de prestations, d'indemnités et d'aides. Quinze indemnités sont prévues pour les enfants, les jeunes et les étudiants qui couvrent presque toutes les périodes de leur vie: aide au déménagement, garde des petits enfants - divers modèles-, allocations logement etc.¹³

Au contraire dans notre pays, les dix allocations en faveur de la famille et des jeunes sont, comme nous l'avons déjà dit limitées et ne prévoient pas ce genre de prestations. Cependant, récemment, (en 2004), quelques mesures ont été instituées ainsi que des allocations pour les jeunes étudiants et leurs familles : ainsi une indemnité logement est versée aux étudiants mais elle ne concerne que les étudiants du premier et second cycle universitaire ou de l'IUT, et cela dans la mesure où ils logent dans une autre ville que celle du domicile parental et où ils sont de nationalité grecque ou ressortissants d'un pays de la Communauté Européenne¹⁴

Cependant nous devons ajouter ici un nouvel élément concernant les sources de revenus des jeunes qui vient confirmer, parallèlement à ce que nous avons déjà dit, la

¹². Flaquier, L., 2000 "Is there a Southern European model of family policy?" in Astrid Pfening and Thomas Bahle (eds). *Families and Family Policies in Europe. Comparative Perspectives*, p.15-33. Frankfurt am Main, Lang; P., Moussourou, L., 1994, 'Family Policy in Greece: Traditional and Modern Patterns' in Dumon, D., (ed). *Changing Family Policies in the Member States of the European Union*. Brussels, Commission of the European Union, D.G.V, p: 88-105. Symeonidou, H., 1996, 'Social Protection in Contemporary Greece'. *South European Society and Politics* 1 (3), p. 67-86; Maloutas, T., Ikononou, D., 1988, *Problèmes d'évolution de l'Etat Providence en Grec*, Athènes, Exantas. Moussourou, L., et Stratigaki, M., (eds), 2004, *Thèmes de Politique Social*, Athènes, Gutenberg (en Grec).

¹³. Gauthier, A., 2002, "Les politiques familiales dans les pays industrialisés: y a-t-il convergence?" *Population*, No 3, p. 457-484 ; Maratou-Alipranti, L., 2002, (ed.), *Famille et Etat Providence en Europe. Tendances et challenges au XXe siècle*, Athènes, Gutenberg, (Bibliothèque de Science Sociale et de Politique Sociale).

place prise par les prestations sociales dans les revenus des jeunes des deux pays. Comme nous l'avons déjà signalé, calculer les revenus des jeunes n'est pas une chose facile, puisque une partie de leur argent provient des transferts entre ménages et est souvent composée de l'aide financière des parents, laquelle ne s'exprime pas toujours en argent mais aussi en nature.

Ainsi si l'on demande aux jeunes de 15 à 24 ans d'où provient la majeure partie de l'argent dont ils disposent on constate que selon les jeunes grecs de 15 à 24 ans, elle provient en majeure partie de la famille. En effet, alors que le pourcentage est de 45,5 % pour les jeunes européens, il atteint les 47,8% pour les jeunes français et 50,8% pour les jeunes grecs (Tableau 8).

Le tableau 8 révèle aussi que ce modèle de financement des jeunes concerne tous les pays méditerranéens à la différence que l'Italie et l'Espagne présentent des pourcentages encore plus élevés en ce qui concerne la participation de la famille.

Ceci est intéressant mais le plus important est que cet apport des familles est selon le cas contrebalancé par l'apport financier provenant des prestations sociales. Ainsi, il est plus important là où la famille a moins partie prenante dans les revenus des jeunes (France) et au contraire il est plus faible là où la famille vient combler les manques et suppléer à la politique de l'Etat (Grèce). Cette aide cependant peut influencer de façon déterminante le niveau de vie des jeunes.

Cependant cette présence forte de la famille en Grèce a peut-être aussi un effet négatif à savoir qu'elle dissuade les jeunes de devenir autonomes, de s'engager dans la vie active, d'avoir une relation stable et de se marier (ou cohabiter) puisque éventuellement ils peuvent se reposer sur les aides familiales.

Ceci serait donc un effet pervers du trop de présence familiale sur l'acquisition de l'indépendance mais on ne doit pas se contenter de cette interprétation et la compléter par une autre qui serait qu'en l'absence de revenus provenant des prestations sociales un jeune grec ne peut qu'avoir des difficultés à envisager de quitter le toit familial. Si à cela on ajoute le coût des loyers et le fort taux de chômage chez les jeunes, ceci expliquerait cela.

Tableau 8. Provenance de la majeure partie de l'argent dont disposent les jeunes européens âgés de 15 à 24 ans (1997).

Pays	Parents ou famille	Partenaire	Travail régulier	Travail occasionnel	Travail non déclaré	Chômage - bénéficiaire de prestations sociales	Allocations de formation ou bourse d'enseignement
UE <i>exerce une profession</i> <i>étudie</i> <i>n'a jamais travaillé et n'étudie pas</i>	45,5	4,7	41,5	12,6	2,9	6,8	
	12,6	3,6	85,9	6,0	1,6	1,9	5,2
	79,9	1,6	9,7	18,7	3,5	1,3	2,4
	41,4	14,9	7,6	14,5	4,6	32,5	9,9 0,9
France <i>exerce une profession</i> <i>étudie</i> <i>n'a jamais travaillé et n'étudie pas</i>	47,8	8,3	40,2	14,7	7,0	5,7	
	14,1	9,0	87,5	5,1	2,7	3,9	5,3
	83,2	2,7	3,9	22,7	9,8	1,2	1,2
	42,7	22,5	7,9	18,0	10,1	23,6	11,3 1,1
Grèce <i>exerce une profession</i> <i>étudie</i> <i>n'a jamais travaillé et n'étudie pas</i>	50,8	5,3	40,5	5,3	0,3	1,7	
	9,2	1,5	86,0	5,9	0,4	1,8	0,0
	94,0	0,5	2,5	5,0	0,0	0,5	0,0
	71,5	20,8	4,6	4,6	0,0	3,8	0,0 0,0
Italie <i>exerce une profession</i> <i>étudie</i> <i>n'a jamais travaillé et n'étudie pas</i>	67,5	2,3	26,2	15,5	3,5	0,2	
	14,9	3,7	85,7	7,5	2,5	0,0	1,3
	91,4	0,6	3,7	16,3	3,1	0,3	1,9
	73,9	5,2	6,1	24,3	7,0	0,0	1,5 0,0
Espagne <i>exerce une profession</i> <i>étudie</i> <i>n'a jamais travaillé et n'étudie pas</i>	62,3	2,8	35,8	10,8	1,5	2,0	
	26,7	1,5	85,9	6,8	0,5	0,0	0,0
	91,9	1,2	6,5	9,6	1,2	0,4	3,5
	60,4	8,2	16,4	19,4	3,7	8,2	0,0
Portugal <i>exerce une profession</i> <i>étudie</i> <i>n'a jamais travaillé et n'étudie pas</i>	50,7	3,3	47,0	5,0	1,0	1,3	
	15,6	2,3	87,9	3,6	1,0	0,0	1,7
	93,0	0,4	3,0	6,1	1,3	0,9	0,0
	65,6	18,8	9,4	7,8	0,0	9,4	4,3 0,0

Source: Eurobarometer 47, 2, *Young Europeans*, Spring 1997?

C. Les trajectoires familiales des jeunes

Dans notre effort pour mettre en évidence les différences qui existent dans les trajectoires familiales des jeunes entre les deux pays nous avons étudié la proportion de jeunes qui vivent seuls ou cohabitent, c'est-à-dire les nouvelles formes de famille, mais aussi l'âge au premier mariage et l'âge moyen des mères à la première naissance dans les deux pays.

Vivre seul, dans un logement indépendant, est un mode de vie qui se développe parmi les jeunes français (de 11% des 20-24 ans en 1987 à 15% en 1995) tandis que cette situation semble appelée à rester marginale en Grèce : 8 % des 20-24 ans et 6% des 25-29 ans vivant seuls (Tableau 8).

Tableau 8. Jeunes habitant seuls, 1987-1995 (en %).

20-24 ans	EL	F
1987	9	11
1995	8	15
25-29 ans	EL	F
1987	5	11
1995	6	14

Source: Eurostat - Enquêtes "Forces de travail"

Que se passe-t-il en ce qui concerne l'union libre ?

En Grèce, l'union libre reste une pratique très peu répandue chez les jeunes : seulement 2% des 20-24 ans et des 25-29 ans vivent en couple sans être mariés. En France l'union libre n'a rien d'exceptionnel : 19% des 20-24 ans et 25% des 25-29 ans ont adopté cette forme d'union (Tableau 9).

Tableau 9. Jeunes vivant en couple sans être mariés : 1994 (en %).

Age	EUR. 12	EL	F
20-24 ans	10	2	19
25-29 ans	12	2	25

Source: Eurostat – Panel Communautaire de ménages, 1ère vague – 1994.

Tableau 10. Type de ménage dont le chef est âgé de 18 à 29 ans en logement indépendant (%).

Type de ménage	UE-14	EL	F
Personne seule	48	47	59
Couple sans enfant	20	8	22
Couple avec enfant	9	9	5
Parent isolé	4	0	1
Autre	19	36	12
Ensemble	100.0	100.0	100.0

Source: Eurostat, Panel communautaire de ménages, vague 2 (1996) – Exploitation DRESS.

Le fait de vivre seul ou de cohabiter sans mariage est une pratique rare parmi les jeunes (de 18 à 29 ans) dans notre pays comment le montrent les données du tableau 10 qui représentent la distribution des jeunes chefs de ménages âgés de 18 à 29 ans en fonction du type de ménages : ces catégories de jeunes seuls et de couples sans enfant sont moins fréquentes en Grèce (47% et 9% en Grèce contre 59% et 22% respectivement en France). En ce qui concerne les couples avec enfants ils sont peu nombreux dans notre pays (9% contre 5 % en France) alors que les jeunes parents seuls représentent seulement 1 % en France. Dans notre pays, il n'y a aucun cas de cette catégorie de jeunes parents seuls, alors que le cas de jeunes chefs de ménages qui vivent avec d'autres personnes représente le plus grand pourcentage (36 %) (Tableau 10).

Maintenant en ce qui concerne la vie maritale (âge au mariage), qui représente le plus fréquent modèle de famille en Grèce, il semble qu'elle tarde aussi. Les données des tableaux 11 et 11a qui se rapportent à l'âge moyen au mariage montrent que les jeunes et surtout les garçons en Grèce tardent à se marier (en 1999 : 30 ans pour les garçons et 26,5 ans pour les filles). Au contraire, en France, hommes et femmes après les années 80 se marient assez âgés, mais les différences entre les deux sexes s'effacent petit à petit (31,2 ans pour les garçons et 29,1 ans pour les filles).

Tableau 11. Age moyen au premier mariage, **hommes**, 1960-1999.

Année	UE-15	EL	F
1960	26,7	29,2	25,7
1965	26,5	29,5	24,9
1970	25,9	28,7	24,7
1975	25,7	28,5	24,6
1980	26,0	27,9	25,1
1985	27,2	28,1	26,2
1990	27,7	28,7	27,5
1995	29,0	29,8	28,9
1997	29,5	30,2	29,6
1998	29,6	30,3	29,6
1999	30,4	30,4	31,2

Source: Eurostat - *Statistiques démographiques, 2002.*

Tableau 11b. Age moyen au premier mariage, **femmes**, 1960-1999.

Année	UE-15	EL	F
1960	24,1	25,2	23,0
1965	23,8	24,7	22,7
1970	23,2	23,7	22,6
1975	23,0	23,6	22,5
1980	23,3	-	23,0
1985	24,5	-	24,2
1990	25,3	24,7	25,6
1995	26,5	25,7	26,9
1997	27,2	26,3	27,6
1998	27,3	26,5	27,6
1999	28,1	26,6	29,1

Source: Eurostat - *Statistiques démographiques, 2002.*

Non seulement les jeunes se marient plus tard, mais les filles sont de plus en plus âgées quand elles deviennent mères dans les deux pays, chose qui influence négativement le taux de fécondité dans les deux pays. En 1999, l'âge moyen de la mère était 27,5 en Grèce et 28,7 ans en France (Tableau 12).

Tableau 12. Age moyen des femmes à la première naissance : 1960-2000.

	UE-15	EL	F
1960	-	25,6	27,6
1965	-	25,4	27,3
1970	-	24,0	27,8
1975	27,0	26,8	26,2
1980	27,0	26,1	26,9
1985	27,6	26,3	27,9
1990	28,2	27,2	28,3
1995	28,9	28,2	29,0
1998	29,1	28,7	29,3
1999	29,2	27,5	28,7
2 000	-	-	29,4

Source: Eurostat - *Statistiques démographiques*, 2002.

L'analyse des trajectoires familiales des jeunes nous prouve qu'il y a de grandes différences entre les deux pays: quoique généralement les jeunes retardent aujourd'hui le départ du foyer familial dans le but plutôt de créer une relation stable -cohabitation avec un compagnon ou mariage- la cohabitation est un phénomène plus courant parmi les jeunes français que les jeunes grecs. Pour ces derniers la cohabitation sans mariage représente une pratique rare alors que le mariage est retardé de façon importante¹⁵.

D. Revue comparative

Les jeunes Grecs cumulent deux formes de retard: la prolongation de la scolarité et d'insertion professionnelle ainsi que la formation d'une famille. Ils entrent dans l'âge adulte et ils se marient sans phases intermédiaires de cohabitation sans être marié ou sans avoir eu de vie solitaire. Pour la majorité des jeunes l'accès à l'indépendance résidentielle est accompagné de l'entrée dans un rôle conjugal.

L'opposition entre jeunes Français et jeunes Grecs tient aux différents modèles sociaux et culturels dans les deux pays. En Grèce, le retard à s'établir dans un logement indépendant et la cohabitation avec les parents, ne peuvent être expliqués uniquement par la condition économique des jeunes, (chômage, coût du logement, etc.).

L'influence des facteurs culturels est aussi déterminante¹⁶. Par exemple :

¹⁵ European Observatory, 2003, *Family Forms and the Young Generation in Europe*, Austrian Institute for Family Studies, Wien.

¹⁶ Voir Cavalli, A., " Pourquoi les jeunes italiens restent-ils si tard chez leurs parents ? ", Revue de l'OFCE, No 72, Janvier 2000, p. 203-206.

- la valeur accordée à la jeunesse en tant que l' "âge d'or" de la vie, l'image de la jeunesse comme période de liberté sans responsabilité, qui semble à la fois partagées par les jeunes et les parents.
- l'affaiblissement de l'autorité parentale crée des conditions favorables au séjour prolongé des garçons et des filles. Des négociations ont lieu entre les parents et les enfants sur les sorties du soir, l'argent de poche etc. et, en l'absence de conflit criant sur les formes les plus quotidiennes de l'indépendance, il devient moins urgent pour les jeunes de quitter le domicile parental.

Cependant, si en France ces facteurs ne sont pas vraiment remis en question, les jeunes français montrent plus de hâte à quitter le logement familial et à ne pas prolonger la dépendance.

La famille, en Grèce, conserve sa fonction de soutien aux jeunes gens. Souvent les jeunes gens qui travaillent préfèrent une condition de "dépendance". En effet, la plupart des jeunes qui travaillent et qui vivent avec leurs parents conservent la plus grande partie de leurs revenus pour leur consommation personnelle. Pour ces jeunes s'établir dans un ménage indépendant entraîne une baisse considérable de niveau de vie. Ce modèle bien sûr concerne plutôt les classes moyennes¹⁷.

Cependant, il faut noter ici que, bien que le modèle "familialiste" traditionnel soit plus présent chez les jeunes grecs, ces derniers, jouissent de leur liberté dans la vie quotidienne, tout en poursuivant la vie commune avec les parents. C'est le nouveau modèle de vie qui permet d'établir des liens entre les différentes générations et de coexister ensemble mais séparément.

Au contraire, les jeunes Français adoptent un modèle mixte qui emprunte à la fois au modèle méditerranéen, études longues, chômage, difficultés d'insertion professionnelle, en ayant des caractéristiques de l'Europe Occidentale: départ plus précoce du foyer familial, vie en logement indépendant sans obligations familiales et sans enfant.

¹⁷. Voir Tépérogrou, A., 1995, "Enfantcentrisme et ses conséquences dans la famille grecque" in Kyriopoulos, G., et al., (éd.), *Santé, Protection Sociale et Famille*, Athènes, Centre de Recherches Sociales de la Santé, p. 51-66 ; Mirizakis, J., 1997, *Le temps libre des jeunes: loisirs et activités athlétiques*, Athènes, EKKE.

De même, ce qui différencie ces derniers est l'importance de la vie solitaire entre la famille d'origine et la famille de procréation. Ils quittent leurs parents mais vivent longtemps hors des liens du mariage et sans responsabilités familiales (sans enfants). La formation d'un couple et la fondation d'une famille sont retardées, ce qui constitue une spécificité des jeunes français.

Le système plus élaboré de prestations sociales en France participe aussi à cette possibilité précoce de quitter le logement familial, en effet, les prestations sociales, comme nous l'avons vu, sont plus importantes en France et facilitent l'indépendance et la cohabitation avec un compagnon

Conclusions

Généralement, on admet que la stabilisation d'un individu dans l'état adulte résulte de la conjonction plus ou moins synchronisée de trois événements : l'obtention d'un logement indépendant, l'entrée dans un emploi stable, la formation d'une famille. Si le processus est plus lent aujourd'hui, ce n'est pas seulement en raison d'un report général des événements, qui pourrait être dû à l'effet mécanique de l'allongement de la durée des études.

Plus lourde de conséquences semble être la désynchronisation des événements stabilisateurs: lorsqu'un événement tarde à se produire, le processus ne s'enclenche pas, et il peut même se créer une fixation durable à un mode de vie de transition. Plus lents à se produire et plus progressifs, certains passages sont même devenus réversibles. Un jeune qui a obtenu un emploi stable peut retomber dans la précarité tandis que l'obtention d'un logement indépendant peut être suivie d'un retour chez les parents.

Les calendriers et les modalités d'accès à l'âge adulte ont fait l'objet de nombreuses études en France, mais peu en Grèce. En fait, la revue des recherches effectuées dans les années 1980 et 1990 constatent l'allongement de la jeunesse et le ralentissement de la transition à l'âge adulte. En France, certains auteurs considèrent même qu'un nouvel âge de la vie s'est créé, dans lequel les intéressés s'installeraient sans impatience d'en sortir.

Mais si la tendance à l'allongement de la jeunesse est commune dans la plupart des pays d'Europe, ce phénomène est lié non seulement aux transformations de la situation des jeunes (progression de la scolarisation, difficultés d'insertion

professionnelle, chômage des jeunes) et aux difficultés qu'ils envisagent, mais aussi à d'autres facteurs culturels qui interviennent et différencient les comportements des jeunes. Cependant dans les deux pays on peut relever le retard à s'installer dans un logement indépendant, le retard à l'indépendance financière et à la formation d'une famille.

Ces évolutions n'ont pas la même ampleur et ne se produisent pas au même rythme dans les deux pays étudiés. Ainsi, l'allongement des études a été plus important en France qu'en Grèce tandis que la formation d'un couple a été plus retardée en Grèce qu'en France. Passé un certain âge, seuls les étudiants et les chômeurs restent chez leurs parents en France, le départ est plus tardif pour tous en Grèce.

Plus particulièrement :

- les jeunes Grecs cumulent deux formes de retard: la prolongation de la scolarité et d'insertion professionnelle et la formation d'une famille. Ils entrent plus tard dans l'âge adulte et ils se marient sans phases intermédiaires de cohabitation sans être marié ou sans avoir eu de vie solitaire.
- les comportements des jeunes en français se différencient. Avant même d'avoir accédé à l'indépendance économique et de vivre en couple, les jeunes français cherchent à échapper à une cohabitation quotidienne avec leurs parents alors que les jeunes grecs ne semblent pas la remettre en question, même lorsqu'elle n'est pas indispensable.

En outre, l'adaptation des jeunes aux nouvelles contraintes économiques dépend des particularités culturelles et institutionnelles de chaque pays. Ce qui est différent dans les deux pays est aussi la structure et le développement de l'Etat providence pendant la période d'après-guerre. En Grèce, le système de prestations sociales pour les jeunes est nettement plus faible ce qui contribue également à la dépendance familiale des jeunes qui cohabitent plus longtemps avec leurs parents et retardent leur indépendance.

D'autre part les facteurs culturels et le soutien de la famille sont déterminants dans notre pays où les jeunes profitent de leur liberté personnelle tout en demeurant dans le foyer familial.

BIBLIOGRAPHIE

I. Internationale

A. Livres

Avoir 20 ans dans 20 ans en Méditerranée, 2000, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, Collection les publications de l' INJP, Marly-Le – Roi.

Bajoit, G., Digneffe, F., Jaspard, J-M., Nollet de Brauwere, Q., (éd.), 2000, *Jeunesse et société: la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université, 424 pages.

Battagliola, F., Brown, E., Jaspard, M., 1994, *Filles et garçons: de la jeunesse à l'âge adulte*, Centre de sociologie urbaine- CNRS, Institut de démographie de l'Université de Paris I. 66 pages.

Blöss, T., 1997, *Les liens de famille : sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, 154 pages.

Bonvalet, C., Golman, A., Grafmeyer, Y., (ed), 1999, *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires. Les cahiers de l'INED*, n° 143, 2, Paris, INED-PUF, 196 pages.

Brechon, P., 2000, *Les valeurs de français. Évolution de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin. (Collection U. Sociologie), 202 pages.

Cavalli, A., Galland, O., 1993, *L'Allongement de la jeunesse*, Paris: Actes Sud.

Chambaz, C., 2000, *Les jeunes adultes en Europe : indépendance résidentielle, occupations, ressources*, Ministère de l'emploi et de la solidarité. DREES, Paris. 89 pages.

Chauffat, D., (éd), 2001, *L'évolution des relations entre générations dans le contexte de mutation du cycle de vie*, Centre de recherche pour l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC).

Chauvel, L., 1998, *Le destin des générations*”, Paris, Presses Universitaires de France, Le lien social, 301 pages.

Choquet, L.H., Zucker-Rouvillois, E., 2001, *Reconsidérer la famille: essai et anthologie*, Paris, Gallimard, 164 pages.

Cicchelli, V., 2001, *La construction de l'autonomie: parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 228 pages.

Coenen-Huther, J. et al., 1994, *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités Sociales, 370 pages.

Commaille, J. et Martin, Cl., 1998, *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard, 199 pages.

Cordon, J-A., 1999, “Youth as a transition to full autonomy”, European Commission, *Family Observer*, No 3, p. 4-11.

Couples d'aujourd'hui, 1999, Le rapport présenté au parlement, N° 28, INED, 58 pages.

Dagenais, D., 2000, *La fin de la famille moderne : la signification des transformations contemporaines de la famille*, Rennes, Presses Universitaires, 249 pages.

Eicher, J.-C. , Bruel, L., avec la collaboration de V Cichlide et O. Marchand, 1997, *Le financement de la vie étudiante*, La Documentation française, Paris.

Fize, M., 2002, *Le deuxième homme: réflexions sur la jeunesse et l'inégalité des rapports entre générations*, Paris, Presses de la Renaissance, 315 pages.

Galland, O., Oberti, M, 1996, *Les étudiants*, Paris, La Découverte.

Galland, O., Roudet, B., 2001, *Les valeurs des jeunes : Tendances en France depuis vingt ans*, Paris, L' Harmattan, 239 pages.

- Galland, O., Cléménçon, M., Le Galies, P., Oberti, M., 1995, *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, Collection Sociologie, 247 pages.
- Galland, O., 2001, *Sociologie de la Jeunesse*, Paris, Armand Colin (collection U. Sociologie), 3^{ème} édition, 247 pages.
- Galland, O., 2002, *Les Jeunes*, Paris, Édition la Découverte, 125 pages.
- Gecas, V., Seff, M., 1996, "Families and Adolescents: A Review of the 1980s", in Démo D.H. et Ambert A.-M. (eds), *Parents and Adolescents in Changing Families*, Minneapolis, MN, National Council on Family Relations, p. 13-28.
- Gauthier, M., Guillaume, J.F., 1999, *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Edition de l'IRCQ, Presses universitaires, Laval, Québec, 270 pages.
- Goldscheider, F., Goldscheider, C., 1999, *The changing transition to adulthood: leaving and returning home*, Thousands Oaks, Sage Publications, XVIII, 257 pages.
- Hantrais, L., 1995, *Social Policy in the European Union*, London, Macmillan, 236 pages.
- Jeunesse, le devoir d'avenir: Rapport de la commission "Jeunes et politiques"* Commissariat général du Plan, Paris, La Documentation Française, 2001, 441 pages.
- Le Gall, D., Martin, Cl., *Familles et politiques sociales*, Paris, L'Harmattan, 272 pages.
- Les jeunes de 1950 à 2000: un bilan des évolutions*, 2001, Institut National de la Jeunesse de l'Éducation Populaire, (INJEP), Marly-le-Roi, 391 pages.
- Lévi, G., Schmitt, J.C., 1996, *Histoire des jeunes en Occident*, Paris, Seuil, tome1, 376 pages, tome2, 407 pages.
- Léridon, H., Villeneuve-Gokalp, C., 1994, *Constances et inconstances de la famille*, Paris, INED, Travaux et documents, No 134, 341 pages.
- Mauger, G., Bendit R., et Wolffersdorf, Chr., (ed), 1994, *Jeunesses et sociétés*, Paris, Armand Colin.
- Mauger, G., 1998, *L'âge des classements: sociologie de la jeunesse*, Paris, IRESCO, Cultures et Sociétés Urbaines (CSU), UPR, CNRS 267, 200 pages.
- Nirmal, P., Lahaye, W., Pourbois, J.P., 2000, *Logiques familiales d'insertion sociale: étude longitudinale des trajectoires des jeunes adultes*, Bruxelles, De Boeck Université, 229 pages.
- Pitrou, A., 1994, *Les politiques familiales. Approches sociologiques*, Paris, Syros, 287 pages.
- Preel, B., Le Bras, H., 1994, *Les jeunes dans le monde*, Paris, Sénat, service des études, 234 pages.
- Roussel, L., 1989, *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 334 pages.
- Rhodes, M. (ed.), 1997, *Southern European Welfare States. Between Crisis and Reform*, London, Frank Cass, 278 pages.
- Segalen, M., 2000, *Sociologie de la Famille*, 5^{ème} édition. Paris, A. Colin, Collection U. Sociologie, 290 pages.
- Singly, F. de, 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan..
- Villeneuve-Gokalp, C., 1981, *Quand vient l'âge des choix. Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans: emploi, résidence, mariage*, Travaux et documents, Cahier n° 95, INED, 180 pages.
- Walker, A., (ed.), 1996, *The new generational contract*, London, UCL Press.

B. Articles

- Attias-Donfut, Cl., 2001, "Familles: des générations solidaires", *Sciences Humaine*, HS No 33, p. 30-34.
- Attias-Donfut, Cl., 2000, "Rapports de générations: transferts inter familiaux et dynamique macro sociale", *Revue Française de Sociologie*, No 4, p. 643-684.
- Attias-Donfut, Claudine, 1996, "Jeunesse et conjugaison des temps", *Sociologie et Société*, 28, No 1, p. 13-22.
- Bahr, H., Déchaux, J.H., Stiehr, K., 1995, "Relations et soutien entre parents et enfants adultes" in M. Forsé, S. Langlois (ed.), *Tendances comparées des sociétés post-industrielles*, Paris: PUF, p. 85-121.
- Ballet, B., Seguin, S., 2000, "Les jeunes premiers bénéficiaires de la baisse du chômage", *INSEE première*, No 751, 4 p.
- Barker, K. B., Buehler, C., 1996, "Family cohesion and Enmeshment: Different Constructs, Different Effects", *Journal of Marriage and the Family*, No 58, p. 433-441.
- Barry, C. de, Eneau, J. M, Hourriez, M., 1996, "Les aides financières entre les ménages", *INSEE première*, No 441, p.4
- Bastard, B., Cardia-Vonèche, L., 1995-96, "Pouvoir dans la famille, pouvoir sur la famille", *Sciences Humaines*, HS No 11 p. 46-48.
- Baudelot, C., 1988, "la jeunesse n'est plus ce qu'elle était : les difficultés d'une description", *Revue économique*, volume 39, No 1, p.1189-224.
- Berger, F., 1998, "Habiter ou ne plus habiter chez ses parents", *Population et emploi*, No 2, p. 1– 6.
- Blanchflower, D.G., Oswald, A.J., 1997, "The rising well-being of the young", *NBER Working Paper*, n° 6102.
- Bourdieu, P., 1980, "La jeunesse n'est qu'un mot", *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, Paris.
- Bozon, M., 1994, "Voler de ses propres ailes, comment l'on part de chez ses parents dans les années 1980", Communication au séminaire international de l'AIDELF.
- Bozon, M., Villeneuve- Gokalp, C., 1994, " les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence ", *Population*, No 6, INED, p. 1527-1556.
- Bozon, M., Villeneuve-Gokalp, C., 1993, "Enquête passage à l'âge adulte: Présentation et mode d'emploi de l'enquête et questionnaire", INED, Paris.
- Bozon, M., Villeneuve- Gokalp, C., 1995, " L'art et la manière de quitter ses parents", *Population et société*, Ined, No 297.
- Bonvalet et al., 1996, "Les moments difficiles" in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Paris, AIDELF, p. 535-548.
- Boyd, M., Doug, N., 2000, "Demographic change and young adults living with parents in Canadian Studies", *Population*, No2, p. 267-281.
- Bynner, J., Cavalli, A., Cunningham, H., Galland, O., Heinz, W.R., 2000, " la jeunesse dans quatre pays d'Europe ", *Revue de l'OFCE*, No 72, p5-23.
- Bynner, J., 2000, "L'optimisme illusoire des jeunes anglais", *Revue de l'OFCE*, No 72, p. 217-220.
- Caplow, Th., 1981, "The Sociological Myth of Family Decline", *The Tocqueville Review*, Vol. III, No 2, Fall, p. 349-369.
- Caussat, L., 1995, " Les chemins vers l'indépendance financière ", *Economie et statistique*, Paris, No 283 -284, p. 127 -136.
- Cavalli, A., 2000, " Pourquoi les jeunes italiens restent-ils si tard chez leurs parents ? ", *Revue de l'OFCE- Observation et diagnostics économiques*, No 72, p. 202-206.

- Chambaz, C., 2000, "Les jeunes adultes en Europe", *Etudes et résultats*, No 90, 12 pages.
- Chambaz, C., Herpin, N., 1995, "Débuts difficiles chez les jeunes: le poids du passé familial", *Economie et statistique*, No 283-284, p. 111-125.
- Chauvel, L., 1995, "L'évolution de l'âge de fin d'études depuis trente ans" in L. Dirn, 1995, "Chroniques des tendances de la société française", *Revue de l'OFCE*, No 54.
- Cicchelli-Pugeault, C., 1999, "Le rôle des échanges dans la famille", *Sciences Humaines*, HS No 093, p. 30-33.
- Cicchelli, V., 1997, "Le logiche di scambio delle risorse familiari dello studente : fra orientamenti pedagogici e costruzione del self autonomo", in SCABINI E. et ROSSI G., (eds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze*, Studi Interdisciplinari sulla famiglia, Vita e Pensiero, Milano, No 16, p. 245-283.
- Commaille, J., 1994-95, "Les États européens et la famille" in *Sciences Humaines*, HS No 07, p. 41-44.
- Cordon, J-A., 1997, "Youth Independence and Autonomy. A comparative study", *Journal of Family Issues*, vol 8, No 6, Sage Publications, p. 576-607.
- Corijn, M., 1999, "Transitions to Adulthood in Europe" in *Population and family*, Volume 10, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht/ Boston/ London, p. 1-23.
- Courgeau, D., 2000, "Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme", *Economie et Statistique*, No 337-338, p. 37-60.
- Cunningham, H., 2000, "Pourquoi les jeunes anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? ", *Revue de l'OFCE*, No 72, p. 207-215.
- Dechaux, J-H., 1989-90, "Les transformations de la famille. Une revue de la littérature française: 1980-1989", *La Revue Tocqueville*, Vol. X, p. 135-165.
- Dirn, L., 1999, "Une jeunesse qui dure", *Sciences Humaines*, HS No 26, p. 18 – 21.
- Dirn, L., 1998, "Société française: ce qui a changé depuis 20 ans", *Sciences Humaines*, HS No 084, p. 12-19.
- Dormont, B., Dufour-Kippelen, S., 2000, "insertion professionnelle et autonomie résidentielle: le cas des jeunes peu diplômés", *Economie et Statistiques*, No 337 – 338, p. 97- 121.
- Dossier Jeunes, 2001, "L'âge des indépendances" résultats et analyses de la troisième enquête "Jeune et Carrière" de 1997, *Économie et Statistique*, N° 337 – 338.
- Dossier Jeunes adultes, *Recherches et prévisions*, N° 65, Septembre 2000, Publication de la CNAF, p. 3 -113.
- Drancourt, N., Roulleau-Berger, C., 1996, "L'Insertion des jeunes en France", *Recherches-Sociologiques*, 27, 2, p. 154-156.
- Dufour-Kippelen, S., 1999, "Rôle du départ du domicile parental dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes : une analyse en termes de modèles de durée bivariés", in *Insertion, transition professionnelle et identification de processus*, Centre d'études et de recherche sur les qualifications, Document No 142, p. 113-126.
- Farina, M., 1997, "Restare in famiglia: percezioni del clima familiare, dell'ambiente sociale e progetti di autonomizzazione", in Scabini E. et Rossi G., (eds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze*, Studi Interdisciplinari sulla famiglia, Vita e Pensiero, Milano, No 16, p. 69-96.
- Flaquier, L., 2000, "Is there a Southern European model of family policy?" in Astrid Pfening and Thomas Bahle (eds), *Families and Family Policies in Europe, Comparative Perspectives*, p.15-33, Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Pfening, A., and Bahle Th., (eds.), *Families and Family Policies in Europe, Comparative Perspectives*, Frankfurt am Main, Peter Lang, p. 15-33.
- Fine, A., 1999, "Parenté: liens de sang et liens de cœur", *Sciences Humaines*, HS No 23, p 24-27.
- Fize, M., 1993 "Naissance de la culture adolescente", *Sciences Humaines*, HS No 33, p. 24-26.

- Fourrier, M., 2000, "Génération : volées, dorées, sacrifiées ?", *Sciences Humaines*, HS No 108, p. 14-18.
- Fourrier, M., 2001, "Famille. L'éclatement des modèles familiaux", *Sciences Humaines*, HS No 34, p. 38-41.
- Galland, O., 2000, "Jeunes, pauvreté exclusion en France", *Les travaux de l'observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, Paris, La Documentation française, p. 319-366.
- Galland, O., 1998, "Les valeurs de la jeunesse", *Sciences Humaines*, HS No. 079, p. 26-29.
- Galland, O., 2000, "Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées", *Economie et Statistiques*, n° 337-338, p. 13-36.
- Galland, O., 2000, "L'allongement de la jeunesse", *Revue de l'OFCE*, Chronique de sociologie: comparaisons européennes, la jeunesse dans quatre pays d'Europe, No 72, p. 187-191.
- Galland, O., 2000, "Une polarisation de la jeunesse française", *Revue de l'OFCE*, No 72, p. 221-228.
- Galland, O., 2000, "Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte", Insee, *Économie et Statistique*, No 283-284, p. 32-52.
- Galland, O., 2001, "Adolescence, post-adolescence, jeunesse: retour sur quelques interprétations", *Revue Française de Sociologie*, No 4, p. 611-640.
- Galland, O., Meron, M., 1996, "Les frontières de la jeunesse", *Famille, Données Sociales*, p. 324-327.
- Gokalp, C., 1978, "Le réseau familial", *Population*, No 6, p. 1077-1094.
- Grimmeau, J.P., Verbeke, V., 2000, "Comparaison des structures par âge des pays européens", *Espace, populations, société*, No 1, p. 71-81.
- Herpin, N., Verger, D., 2000, "Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté", *Economie et statistique*, INSEE, n° 308-310, p. 211-228.
- Hill, M.S., et al., 2001, "Childhood family structure and young adult behaviors", *Journal of population economics*, No2, p. 271-299.
- Holdsworth, C., 1998, "Leaving home in Spain: a regional analysis", *International Journal of Population Geography*, 4, p. 341-360.
- Hurstel, F., 1995, "Comment parents et enfants construisent-ils leur nouvelle parenté ?", *Sciences Humaines*, HS No. 07, p. 17-21.
- Iacovou, M., 1998, *Young people in Europe: Two Models of Household Formation*, Institute for Social and Economic Research, *Working Paper*, 98-13.
- Jeunes: l'âge des indépendances*, *Economie et Statistiques*, No 337-338 7/8/2000, p. 3-133.
- « La jeunesse en mutation », *Revue internationale des Sciences Sociales*, No 164, juin 2000, p. 147-277.
- « L'enfance qui finit: les jeunes et leurs parents des premiers signes d'autonomie au départ de la maison », *Dialogue* No 153, 3ème trimestre 2001, p. 3-72.
- Lefranc, C., 1995, "Le mariage en déclin, la vie en couple aussi", *INSEE première*, No 392.
- Le Gales, P., 1995, "Les étudiants et leurs familles : entre dépendance et autonomie négociée, un idéal de cadre", in Galland O., Cléménçon, M., Le Gales P., Oberti, M., *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, p. 165-184.
- Legris, B., Lollivier, S., 1996, "Le niveau de vie par génération", *INSEE première*, No 423.
- "Le passage à l'âge adulte", *Recherches et prévisions*, N° 54, 1995, Publication de la CNAF, p. 8-9.
- Léridon, H., 1991, "Familles: les formes changent, le principe reste", *Sciences Humaines*, HS No. 009, p. 22-25.

Léridon, H., Villeneuve-Gokalp, C., 1988, “ Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes ”, *Population*, 2, p. 331-374.

« Les jeunes » coordonné par Gallant Collette, Paris, *INSEE*, 2000, 174 pages.

«Les jeunes adultes en Europe », *Études et résultats*. N° 90, Novembre 2000, Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques.

Les jeunes de l'Union européenne ou les âges de transition, 1997, Commission européenne, Eurostat, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes.

“Les trajectoires des jeunes: transitions professionnelles et familiales ” Numéro spécial, *Economie et Statistique*, No 283-284, INSEE, 1995.

“Les trajectoires des jeunes : transitions professionnelles et familiales ”, *Economie et Statistique*, No 304-305, INSEE, 1997, 219 pages.

Mahé, T., 2001, “ Les aides en faveur de l'autonomie des jeunes au sein des pays de l'Union Européenne ”, Rapport pour la Délégation interministérielle à la famille et à l'enfance, Paris, Observatoire Sociologique du Changement.

Martinez-Granado, M., Ruiz-Castillo, J., 2002, “The decisions of Spanish youth: A cross-section study” *Journal of Population Economics*, Departamento de Economía, Universidad Carlos III de Madrid, p. 305-330.

Martin, C., 1995, “ Solidarités familiales : l'illusion du renouveau ”, *Sciences Humaines*, HS No 07, p. 36-39.

Mongeau, J. et al., 2001 : “ Effet de la précarité économique sur la formation d'une première union au Canada ”, *Cahiers québécois de la démographie*, No 1, p. 3-28.

Oberti, M., 2000, “Relations et dépendances familiales. Regards croisé sur les étudiants français et italiens ”, *Revue de l'OFCE*, No 73, p. 259-276.

Ortalda, L., 2001, “ Compter sur sa famille pour trouver un emploi ” in Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté, Paris. INED, *Dossiers et recherches* No 94, p. 87-88.

Robert-Bobée, I., 2002, “Parmi les jeunes ne vivant plus chez leurs parents, les étudiants sont les plus aidés par leur famille ”, *Redistribution et politiques sociales*, Insee, No 826, 4 p.

Roussel, L., Le Bras, H., 1982, “Retard ou refus du mariage. L'évolution récente de la première nuptialité en France et sa prévision”, *Population*, 6, p. 1009-1039.

Roussel, L., 1996, “La solidarité intergénérationnelle-Essai de perspectives” in *Ménages, familles, parentèles, solidarités dans les populations méditerranéennes* Paris, PUF-AIDELF, p. 589-601.

Roussel, L., 1994, “La famille ” in *Les valeurs des Français*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 35-84,

Schneider, J., 1999, “The increasing financial dependency of young people on their parents”, *Social Policy Research Center Discussion Paper*, n° 96.

Scabini, E., Rossi, G., 1997, “ Presentazione ”, in Scabini E. et Rossi G., (eds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze. Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, Milano, n° 16, p 9-15.

Segalen, M., 2001, “ Familles et générations : grandes tendances ” in *L'Etat de la France 2001-2002*, Paris, La Découverte, p. 68-75.

Segalen, M., 2002, “ Familles: de quoi héritons-nous? ”, Entretien avec Martine Segalen, *Sciences Humaines*, HS No. 36, p. 20-22.

Singly, F. de, 1998, “ La question politique des jeunes adultes ”, in Thery I. (éd.), *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob, p. 361-381.

Thiviat, M.P., 2000, “ Les pratiques matrimoniales : au principe des systèmes de genre ” in *Rapport de genre et questions de population*, Volume 2, *Genre, population et développement*, Paris, INED, p. 81-94.

Tobio, C., 2001, “ Chez les parents jusqu'à 30 ans. La spécificité espagnole en Europe ”, *Revue Esprit*, N° 273.

Toulemon, L., 1995, "The place of children in the history of couples", *Population*, An English selection, volume 7, p. 163-186.

Travailler le temps libre: la construction de l'insertion sociale des jeunes: une enquête longitudinale. 2000. Rapport final. Centre national de la recherche scientifique; Université de Caen, Maison de la recherche en sciences humaines, MRSH, 128 pages.

Villeneuve-Gokalp, C., 1997, « Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe », *Économie et Statistique*, No 304-305, p.149-162

Villeneuve-Gokalp, C., 2000, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Insee, *Économie et Statistique*, No 337-338.

Villeneuve-Gokalp, C., 1990, "Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales", *Population*, 2, p. 265-298.

Villeneuve-Gokalp, C., 1998, "Faux départs et soutien familial", *Population et Société, INED*, p. 495-504.

Villeneuve-Gokalp, C., 2000, " les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents", *Economie et Statistique*, No 337-338, p. 61-80.

Villeneuve-Gokalp, C., 1997, " Le départ de chez leurs parents: définitions d'un processus complexe", *Economie et Statistique*, No 380-305, p. 149-162.

Vingt ans de changement dans l'environnement familial. Le rapport présenté au parlement n° 23 : INED, 1994, 64 pages.

Weinberg, A., 2001, " Lien social. Crise et recomposition ", *Sciences Humaines*, HS No 34, p. 58-61.

Weinberg, A., 1999, " Nouveaux regards sur la société française ", *Sciences Humaines*, HS No 26, p. 04-07.

II. Grecque

Benoit-Guilbot, O., Sorocos, E., Maratou-Alipranti, L., Hadjiyiannis, A., 1994. "Transformations urbaines et diversités locales au Pirée: Famille, emploi et chômage", Athènes, *Revue Grecque de Sciences Sociales*, No spécial, "Changement social et localités", 74A, p. 7-56.

Benoit-Guilbot, O., Maratou-Alipranti, L., Sorocoç, E., Hadjiyannis, A., Tsanira, E., 1998. *Processus de transformations sociales au Pirée: Mobilités, Famille, Travail*, Athènes, Centre National de Recherches Sociales. EKKE. (en grec)

Carlos, M., Maratou-Alipranti, L., 2000, "Family policy and new family forms: the cases of Greece and Portugal" in A. Pfenning, Th. Bahle (eds.). *Families and Family Policies in Europe, Comparative Perspectives*, Frankfurt am Main, Peter Lang, p. 15-33.

Charalambis, D., Maratou-Alipranti, L., Hadjiyannis, A., 2004, *Recent social trends in Greece, 1960-2000*, Montreal, McGill-Queens University Press. 665 pages.

Georgas, D., 1997, "Structure et fonctions de la famille en Grèce" in *Famille et politique familiale dans un monde en transformation*, Athènes, Eptalofos, p. 17-29 (en grec).

"La Grèce en mouvements", *Les Temps Modernes*, No 473, décembre 1985.

Lambiri-Dimaki, J., 1983, *Social stratification in Greece, 1962-1982, Eleven essays*, Athens, Ant. Sakkoulas, 241 pages.

Maloutas, T., Ikonou, D., 1988, *Problèmes d'évolution de l'Etat Providence en Grèce*, Athènes, Exantas.

Maratou-Alipranti, L., 1995, *La famille à Athènes. Modèles familiaux et pratiques conjugale*, Athènes, Centre National de Recherches Sociales, EKKE. (en grec).

- Maratou-Alipranti, L. et al., 1995, "Réseaux sociaux en milieu urbain: Sociabilité, entraide et travail", *Revue Grecque de Sciences Sociales*, No 88, p. 172-211 (en grec)
- Maratou-Alipranti, L., 1999, "Relations intergénérationnelles en société contemporaine: Théories, tendances et perspectives", *Revue Grecque de Sciences Sociales*, No 98-99, p. 49-76 (en grec).
- Maratou-Alipranti, L., 2001, "L'entrée dans la vie adulte: Approche comparative de la situation dans les pays de l'Europe Centrale et de l'Europe du Sud", *Revue Comparaisons internationales* (à paraître).
- Maratou-Alipranti, L., 2002, (ed.), *Famille et Etat Providence en Europe. Tendances et challenges au 20e siècle*. Athènes, Gutenberg, (Bibliothèque de science sociale et de politique sociale), (en grec), 246 pages.
- Maratou-Alipranti, L., 1995, "Defining Family Obligations in Greece", in J. Millar et A. Warman (ed.), *Defining Family Obligations in Europe, Social Policy Papers*, University of Bath, Report, No 24, p. 129-154.
- Matsaganis, M., (ed.), 1999, *Perspectives de l'état Providence aux pays de l'Europe du Sud*, Athènes, Hellinika Grammata, (en grec), 319 pages.
- Moussourou, L., 1988, *Famille et enfant à Athènes*, Athènes, Hestia, 268 pages, (en grec).
- Moussourou, L., Stratigaki, M., (eds), 2004, *Matières de Politique Sociale*, Athènes, Gutenberg, Série: Bibliothèque de science sociale et de politique sociale, (en grec), 366 pages.
- Mirizakis, J., 1997, *Le temps libre des jeunes: loisirs et activités athlétique*, Athènes, EKKE, (en grec), 132 pages.
- Peristiany, J., (ed.), 1976, *Mediterranean family structures*, Cambridge, University Press, 414 pages.
- Piault, C., (ed.), 1985, *Familles et biens en Grèce et à Chypre*, Paris, L' Harmattan, 326 pages.
- Safilios-Rothschild, C., 1967, "A comparison on power structure and marital satisfaction in urban Greek and French Families", *Journal of Marriage and the Family*; Vol. 29, p. 345-352.
- Safilios-Rothschild, C., 1971-72, "The options of Greek men and women", *Sociological Focus*, Vol. 5, No 2, p. 71-83.
- Symeonidou, H., 1996, "Social Protection in Contemporary Greece", *South European Society and Politics*, 1/3, p. 67-86.
- Tépérouglou, A., 1994, "Child centeredness and its implications for the Greek family", Kees de Hoog and Johan A.C. Van Ophem (editors), in *Changes in daily life*, Wageningen Agricultural University.
- Tépérouglou, A., Tzortzopoulou, M., 1996, "Family Theory and Research in Greece: 1980-1990", *Marriage and Family Review*, Vol. 23, Numbers 1 / 2, p. 487-516.
- Tépérouglou, A., 1995, "Enfantcentrisme et ses conséquences dans la famille grecque" in G. Kyriopoulos et al. (ed.). *Santé, Protection Sociale et Famille*, Athènes, Centre de Recherches Sociales de la Santé, p. 51-66, (en grec).
- Tsoucalas, C., 1986, *Société, État, et Emploi en Grèce d'après-guerre*, Athènes, Thémelio, (en grec), 316 pages.

Πληροφορίες για τις εκδόσεις του ΕΚΚΕ:
ΕΚΚΕ, Τμήμα Εκδόσεων - Κεντρική Διάθεση
Λ. Μεσογείων 14-18, Αθήνα 115 27
Τηλ.: (01) 74 89 131-5, (01) 77 00 357 – fax: (01) 74 88 435.
e-mail: ekdosis@ekke.gr.

Information on ΕΚΚΕ Publications:
National Centre for Social Research
Department of Scientific Publications
14-18 Messoghion Av., GR-115 27, Athens
Tel.: (30-1) 74 89 131-5, 30-1 77 00 357 – fax: (30-1) 74 88 435
e-mail: ekdosis@ekke.gr.

ΔΕΛΤΙΟ ΠΑΡΑΓΓΕΛΙΑΣ / ORDER FORM

Όνοματεπώνυμο/Name

Διεύθυνση/Address

Επωνυμία Φορέα/Institution

Τηλ./Tel.

Telefax

Βιβλίο/Book

Κείμενο Εργασίας/Working Paper

Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών/Social Science Review

Τίτλος/Title

.....
.....

Η πληρωμή μπορεί να γίνει με ταχυδρομική επιταγή ή απευθείας στο Τμήμα Εκδόσεων.
Payment can be effected by cheque or money order.
